



PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS D'INONDATION (P.P.R.I.)

LIE A LA PRESENCE DE

L'ARGENS ET LA VERNÈDE

Commune de Puget-sur-Argens

Carte du zonage réglementaire
Cru de référence

Encart 37

VU et APPROUVÉ
Comme annexé à mon arrêté en
date de ce jour. Toulon le 20 DEC. 2013

Laurent GAYRARD

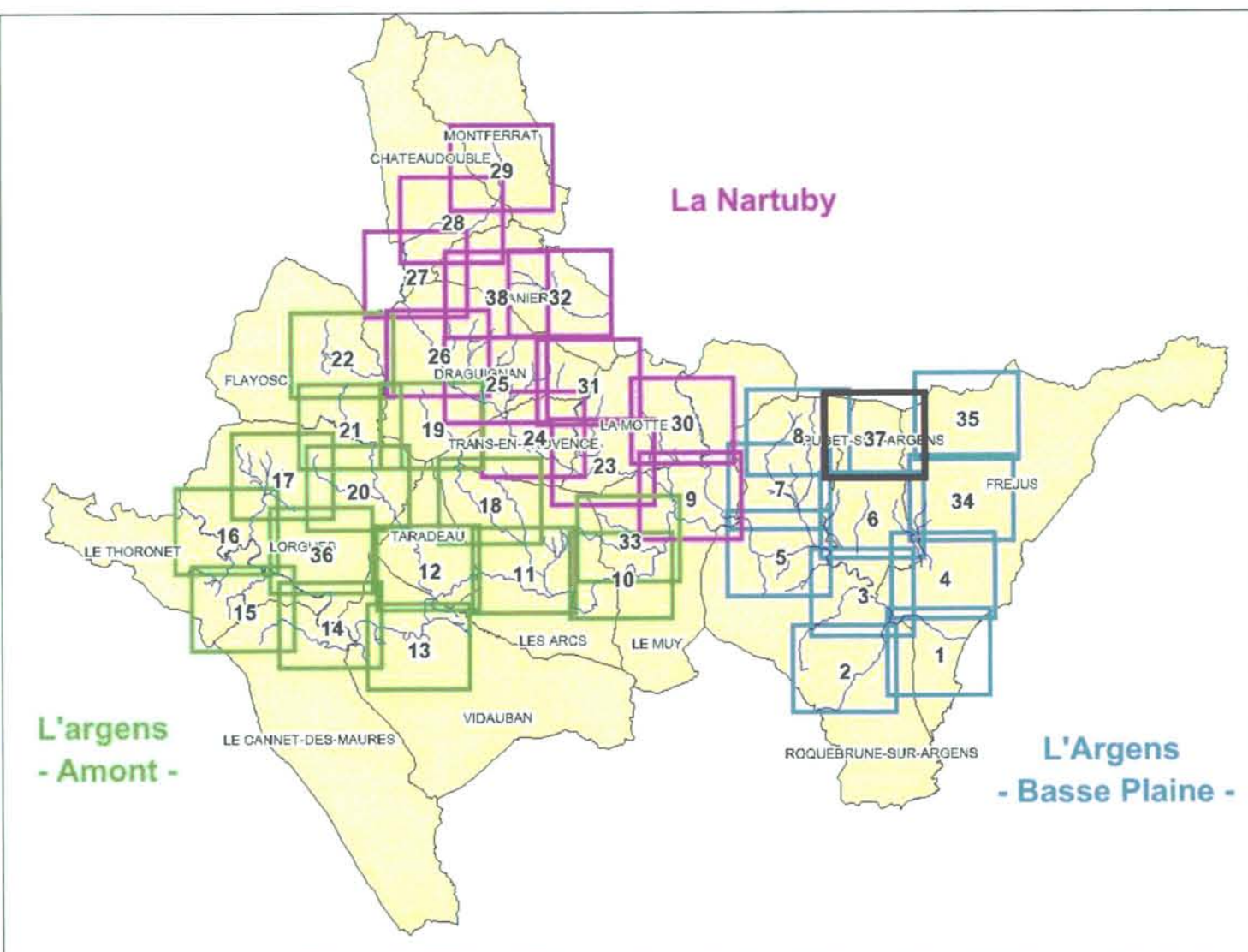
Direction
Départementale
des Territoires
et de la Mer
VAR
Service Aménagement
Durable
Pôle Risques

Légende

- Réseau hydrographique
- Bâti
- Côte de crue de référence
- Axe d'écoulement

Inondation par débordement

Type de terrain	Zone non soumise à réglementation	Autres zones réglementées	Cote de crue
Zone non soumise à réglementation	R2	R1	B1
Zone soumise à réglementation	R3	B2	B3



0 100 200
Mètres
Échelle: 1:5 000

Sources : Cadastre; Eszaco CETHEF 2011; DDTM 83; Safige 2011
AZI 2006 et SPSEAU 2007
11MHY03123_PPRI_DEFINITIF_ZONAGE_ARGENS_Basse_plaine_B.WOR - AS

